

Conseil Innovation

Public concerné

- Entreprises industrielles ou de services
- Porteur de projet innovant

Objectifs

- Intégrer l'innovation dans votre stratégie
- Faire émerger et/ou détecter des projets innovants (technologiques ou non) au sein de votre entreprise
- Répondre à vos besoins d'accompagnement (conseil, appui technologique, expertise spécifique, ...)
- Vous accompagner dans la durée pour la mise en œuvre de ces projets innovants et notamment par la mise en relation avec des expertises adaptées à la nature de votre projet

Contenu / Démarche

- Questions/réponses SVP (moins de 2 heures)
- Conseil individuel :
 - Déclic Innovation®
 - Tremplin Innovation
 - Pré-diagnostic Propriété Industrielle (PI)
 - Montage de dossier de demande d'aides financières
 - Recherche de compétences externes (centres techniques, ...)
 - Orientation vers les dispositifs / organismes (INPI, ARIST, ...)
 - Ingénierie financière (Anjou amorçage, ABAB, ...)

Témoignage

« Dans le cadre d'une démarche d'éco-conception, nous avons besoin de substituer l'un de nos produits par un matériau conservant des qualités de souplesse et d'esthétique et si possible incorporant une partie de nos déchets de fabrication. Alors que nous ne savions pas comment trouver les compétences dont nous ne disposions pas en interne pour ce projet, le Pôle Innovation-International nous a aidés à identifier rapidement plusieurs spécialistes. L'expertise et la manière de travailler du prestataire que nous avons retenu nous ont donné entière satisfaction. »

Xavier JARDON, PDG de BORLIS – Travail des matériaux souples, 44 personnes

Infos pratiques

Durée : d'une demi-journée à 3 jours (selon nature du projet)

Lieu : en entreprise / Centre de services de la CCI

Contact : Pôle Innovation - International

Christine CARMES / Valérie GORIOUX / Aurélie SEVET / Thierry VERGNAULT

Tél. : 02 41 20 49 55

E-mail : innovation@maineetloire.cci.fr